

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Atenor obtient le permis de construire pour BakerStreet II et renforce sa stratégie résidentielle à Budapest

Belgique, La Hulpe, 22 Septembre 2026 – 17h45 CET – Atenor (BSE : ATEB) a obtenu le permis de construire pour BakerStreet II, un projet résidentiel de 280 logements situé dans le 11^e arrondissement de Budapest.

BakerStreet II comprendra trois bâtiments totalisant 280 appartements, représentant environ 26.700 m² de surface résidentielle. Situé dans un quartier urbain bien desservi, à proximité du Danube et de plusieurs facultés universitaires, le projet s'articule autour d'une cour aménagée avec de vastes espaces verts et des équipements partagés destinés aux résidents.

L'obtention du permis de construire constitue une étape importante dans le repositionnement du site. Initialement envisagé comme un développement de bureaux, le projet a été réévalué à la lumière de l'évolution du marché à Budapest et de l'orientation stratégique d'Atenor vers le développement résidentiel. Le démarrage de la commercialisation et des travaux est prévu au premier trimestre 2027, pour une livraison attendue au deuxième trimestre 2029.

« Le marché résidentiel du 11^e arrondissement de Budapest est devenu de plus en plus concurrentiel ces dernières années. En réponse, Atenor propose un produit résidentiel de qualité et différenciant, conçu pour répondre à l'évolution des attentes en matière de conception, de cadre de vie et de connectivité. BakerStreet II, aux côtés de Lake 11, renforce notre offre résidentielle dans cette partie dynamique et bien connectée de Budapest. »

János Martin, Country Director Hungary chez Atenor

Portefeuille résidentiel à Budapest

BakerStreet II vient élargir l'offre résidentielle d'Atenor à Budapest, où le groupe développe déjà Lake 11, un projet d'envergure situé dans le 11^e arrondissement à proximité du lac Kána.

Lake 11 est développé par phases et devrait comprendre près de 900 appartements ainsi qu'environ 2.300 m² d'espaces commerciaux, au sein d'un environnement résidentiel paysager. La première phase, Lake 11 Home&Park, comprenant 265 appartements, a été livrée. En mars 2026, Atenor a lancé la construction et la commercialisation de la deuxième phase, Lake 11 Flow, comprenant 146 appartements. Comme communiqué le 3 septembre 2026, le taux de précommercialisation de cette phase dépassait déjà 30%.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Stephanie Geeraerts – Corporate Communication & Investor Relations Director – investors@atenor.be

À propos d'Atenor

Atenor est un développeur immobilier international coté sur Euronext Bruxelles (ATEB).

Guidé par une vision de long terme et un engagement fort en matière de durabilité, Atenor développe des projets urbains mixtes ambitieux, combinant logements, bureaux, commerces et espaces publics. Grâce à sa plateforme interne d'innovation et de R&D, Archilab, chaque projet est conçu pour contribuer à des villes plus résilientes et prêtes pour l'avenir.

Avec un portefeuille international diversifié, Atenor transforme des bâtiments obsolètes et d'anciens sites industriels en destinations urbaines dynamiques, créant de la valeur tout au long du cycle de vie immobilier.

Pour en savoir plus sur Atenor et ses projets : www.atenor.eu

Clause de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse est fourni à titre purement informatif et ne constitue ni un conseil en investissement ni une recommandation. Bien qu'Atenor ait pris toutes les mesures raisonnables pour garantir l'exactitude des informations contenues dans ce document, aucune déclaration ni garantie n'est donnée quant à leur exhaustivité ou leur fiabilité. Atenor décline toute responsabilité pour toute perte résultant de l'utilisation de ce document ou de la confiance qui lui est accordée.

Ce communiqué de presse n'est valable qu'à la date de sa publication. Le terme « Atenor » renvoie à Atenor SA et à ses sociétés affiliées.

Le siège social d'Atenor étant établi à La Hulpe, en Belgique, la langue officielle de la documentation juridique est le français. Les versions néerlandaise et anglaise sont dès lors considérées comme des traductions libres.

© 2026 Atenor SA – Tous droits réservés.